

LOKIZI : BELLES PERSPECTIVES  
SUR LE MARCHÉ LYONNAIS

La location meublée longue durée offre un régime fiscal intéressant aux propriétaires

**La société bordelaise ambitionne de gérer 1 000 biens dans la métropole d'ici un an.**

Fort de plus de 20 ans d'expérience en immobilier locatif, Jean de Balincourt a créé Lokizi en 2016 pour apporter une réponse immobilière au marché de la mobilité. L'agence est ainsi spécialisée dans la location meublée longue durée. « La mobilité concerne de plus en plus de personnes, aussi bien des étudiants, des professionnels, des retraités, des expatriés... qui plébiscitent la location meublée longue durée pour bénéficier rapidement d'un logement « prêt-à-vivre » adapté à leur situation », détaille le dirigeant-fondateur de Lokizi.

**Un loyer d'environ 25 % plus élevé**

Pour les propriétaires, le choix de la location meublée longue durée présente de nombreux avantages, à commencer par un marché

plutôt dynamique. « Et les demandes concernent tous les types de bien, du studio au château », souligne Jean de Balincourt qui met également en avant « le régime fiscal intéressant puisque les revenus sont faiblement fiscalisés grâce au régime réel simplifié du BIC et au levier de l'amortissement ». Autre atout : des revenus locatifs plus élevés. « Un logement meublé se loue 20 % à 25 % plus cher qu'une location nue », confirme le professionnel. Lokizi, qui vise une présence dans les grandes villes françaises, souhaite se développer en région lyonnaise. « Nous avons beaucoup de demandes d'entreprises qui cherchent des biens en location meublée longue durée pour leurs salariés », confirme le dirigeant. L'entreprise bordelaise, qui vise 1 000 biens en gestion d'ici un an dans la métropole, emploie 20 personnes et réalise 1 M€ de chiffre d'affaires.

**S.R.**